



Réglementation Futurs Talents (championnats suisses/mondiaux des métiers) Cycle 22/24

Note : Conformément au principe d'égalité, toutes les désignations de personnes et de fonctions s'appliquent à tous les sexes, quelle que soit la forme linguistique.

Autorité responsable

viscom gère les formations dans le cadre du Future Talent et organise les championnats suisses et les éliminations pour les WorldSkills (championnats du monde professionnels).

But

viscom Future Talent vise à accroître encore l'attrait des professions et à motiver les apprentis pendant leur formation. Avec Future Talent, les bons apprentis sont reconnus à un stade précoce et formés de manière ciblée à des compétences qui ne relèvent pas de l'ordonnance sur la formation. viscom Future Talent prépare les candidats aux WorldSkills de manière ciblée.

Le championnat suisse sert à promouvoir les jeunes talents et vise en même temps à mieux faire connaître les métiers de viscom auprès du grand public. Il offre également aux jeunes professionnels la possibilité de mesurer leurs compétences dans le cadre d'une compétition équitable et de se préparer aux WorldSkills.

Les meilleurs participants aux métiers de polygraphe et de technologue en médias/impression ont la possibilité de prendre part aux WorldSkills.

Conditions de participation

Peuvent participer les personnes suivantes :

- Polygraphe CFC
- Technologue en médias CFC orientation Impression ou technologue en impression CFC orientation impression feuilles

A partir de la 2^e année de formation. Limite d'âge pour le début de la formation en 2022 = 20 ans. Chez SwissSkills, 4 places de départ supplémentaires seront attribuées aux apprentis qui ont terminé leur formation. Aucune limite d'âge ne s'applique ici. Toutefois, la participation à WorldSkills n'est possible que pour les participants jusqu'à un âge maximum de 22 ans au cours de l'année de WorldSkills.

Directives

Les directives pour les différentes compétitions font partie intégrante de ce règlement. Les représentants de viscom élaborent conjointement les directives correspondantes. Ils définissent les tâches et la base de l'évaluation du jury. Les documents sont publiés en 3 langues (allemand, français et italien).

Annonce et inscription

Les participants s'inscrivent avec un dossier complet. L'annonce est faite via les outils de communication officiels de l'association.

Sont admis aux championnats suisses, qui :

- remplit les conditions de participation.
- accepte les règlements.

Mise en œuvre en 6 phases

Future Talent commence tous les deux ans, deux ans avant les prochains WorldSkills.

Phase 1 - Promotion des talents

Quoi : Les apprentis posent eux-mêmes leur candidature au programme "Future Talent". Une commission décide de l'admission au programme sur la base des documents présentés. Les formateurs peuvent accorder une wildcard. Les apprentis sont tenus de participer gratuitement à des journées de formation spéciales. Les apprentis de 2^e année d'apprentissage peuvent participer.

Comment : 4 x 1 journée de formation en semaine à visCampus, sous la direction et la supervision d'un instructeur.

Combien : maximum 15 technologues en impression, maximum 40 polygraphes

Âge : pour commencer, pas plus de 20 ans au cours de la première année de formation.

Quand : A partir de septembre, 1 an avant les championnats suisses.

Phase 2 - Pré-qualification

Quoi : Lors d'une pré-qualification, les huit meilleurs apprentis par profession sont sélectionnés. Tous résolvent la même tâche, qui est évaluée par les experts des SwissSkills. Les 8 sélectionnés par profession s'entraînent ensemble pendant 2 x 1 jour jusqu'au championnat suisse.

Comment : Pré-qualification 1 jour pendant la semaine à viscampus. Évaluation par un expert ainsi que par l'instructeur.

Quand : Février avant les championnats suisses

Phase 3 - Championnats suisses

Quoi : Huit apprentis par profession du programme "Future Talent" s'affrontent.

Comment : dans chaque cas, lors d'un concours de 2 jours.

Quand : Août/septembre, 1 an avant les WorldSkills (peut avoir lieu pendant le salon SwissSkills)

Spécial : les professionnels formés qui répondent à la limite d'âge pour les WorldSkills peuvent participer aux Championnats suisses sans le programme futurs talents. Un maximum de 4 places supplémentaires est disponible pour les apprentis. Une partie show peut avoir lieu aux SwissSkills sur le site de l'exposition dans le cadre du concours.

Phase 4 - sélection finale

Quoi : Les trois médaillés se présentent lors d'un entretien final devant un jury d'experts qui procède à la sélection finale.

Comment : si nécessaire, y compris un week-end de formation ou, en option, uniquement un entretien. La fédération décide de la forme de la sélection.

Quand : 1 à 3 semaines après les championnats suisses.

Phase 5 - Formation

Quoi : Formation pour les WorldSkills

Comment : environ un an de formation intensive avec l'expert WS. Un mois final intensif en dehors de l'entreprise à visCampus ou dans un lieu déterminé par l'association. Rémunération partielle du candidat par le biais d'un salaire d'apprenti.

Phase 6 - WorldSkills

Quoi : Participation aux WorldSkills.

Âge : pas plus de 22 ans l'année de la participation.

Les experts et le chef expert pour cet événement sont déterminés et convoqués par le viscom.

Sessions de formation

Pendant les phases de préparation 1 et 2, le candidat sera formé par l'entité suivante :

- viscom

Au cours des phases 3 à 6 de la préparation des WorldSkills, le candidat sera formé par les entités suivantes :

- viscom
- SwissSkills
- Experts internationaux de la compétition professionnelle
- Formation mentale spéciale
- Mois de formation en dehors de l'entreprise. viscom verse aux candidats une rémunération d'apprenti pendant cette période.
- Formation spéciale à l'étranger

Contenu de la formation

Les contenus de formation suivants sont couverts par le programme "Future Talent" :

Technologue en médias

Phase 1

1 jour de prises de vue + mélange de couleurs
1 jour de découpage + tournage
2 jours d'impression offset/numérique

Phase 2

2 jours dans tous les thèmes

Polygraphe

Phase 1

1 jour emballage
1 jour de conception éditoriale
1 jour Corporate Design
1 jour technologie

Phase 2

2 jours dans tous les thèmes

Comme critères de participation aux WorldSkills, les points suivants doivent être remplis par le candidat :

- Participation à tous les événements viscom et SwissSkills en relation avec les WorldSkills.
- Participation complète aux cours de formation organisés par viscom.
- Au cours de l'année WorldSkills, le travail professionnel doit être effectué principalement en tant que technologue de l'imprimerie/des médias ou polygraphe ; les absences plus longues (voyage, séjour à l'étranger, service militaire, etc.) ne sont pas propices à une bonne préparation.

Si ces critères ne sont pas respectés, le candidat peut être exclu de la participation aux WorldSkills.

Tâches

Les tâches pour le championnat suisse sont basées sur les compétences à atteindre dans la profession respective au 8^e semestre. Les ordonnances et les plans d'éducation applicables constituent la base.

Polygraphe (partie du championnat suisse)

Programme sommaire et tâche du concours : Les domaines du design et du traitement de l'image sont testés.

Technologue en impression/médias (partie du championnat suisse)

Les domaines suivants sont testés :

- Mélange d'une encre de couleur avec les couleurs de la gamme selon le modèle,

- Passage au papier avec du papier couché brillant de 115 g/m2,
- le réglage des rouleaux encreurs et du rouleau mouilleur,
- mise en place et impression d'un travail d'impression en 4/0 couleurs au format A3+,
- configurer le profil de couleur,
- imposer et imprimer une forme d'impression avec avantage sur la presse d'impression numérique,
- découpez la feuille d'impression numérique sur la machine à découper,
- résoudre trois tâches en plan.

Evaluation (dans le cadre du championnat suisse)

L'évaluation est effectuée selon les directives des SwissSkills et des WorldSkills, est menée par des experts et se déroule en continu pendant les championnats suisses. Sur la base de cette évaluation, un grand gagnant (champion suisse) sera désigné pour chaque profession. Il faut veiller à ce qu'aucun expert n'évalue les participants d'une même entreprise. Une victoire aux championnats suisses ne signifie PAS automatiquement une qualification pour les WorldSkills.

Si nécessaire, les champions suisses et les autres exposants se mettront à la disposition des sponsors et de viscom pour des activités de communication et des apparitions publiques.

Formation pour les WorldSkills

Les tâches des unités de formation sont basées sur les exigences du concours international de compétences en termes de difficulté et de portée. Cela signifie que, dans certains cas, de nouvelles compétences doivent être acquises de manière autonome au cours de la formation.

La formation est animée par des experts des concours professionnels internationaux. Il n'y a pas d'évaluation, mais les candidats sont constamment sensibilisés aux sources d'erreurs possibles.

Prix en argent

Des prix en argent sont disponibles pour les championnats suisses. La répartition de la somme sera effectuée par viscom après l'évaluation finale. viscom versera par profession :

- 1^{re} place Fr. 1500.-
- 2^e rang Fr. 1000.-
- 3^e rang Fr. 500.-

Recours

Les recours contre les décisions des experts doivent être adressés auprès de la division formation professionnelle de viscom par lettre recommandée dans les 10 jours suivant l'annonce des résultats, en indiquant les motifs.

Seuls l'arbitraire et l'abus de pouvoir discrétionnaire peuvent être invoqués dans la plainte. La décision de viscom est définitive et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

Financement

L'organisateur (viscom) est responsable de l'organisation des championnats suisses. Cela comprend le travail de relations publiques, la création des tâches du concours, la mise à disposition des ateliers et de l'infrastructure, la rémunération des experts et le montant des prix.

Documents applicables

- Directions
- Formulaire d'inscription

19 janvier 2021

Beat Kneubühler

Vice-directeur et responsable de la formation professionnelle